

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR

Numéro 5 · Mars 2023

Le Mot



Le chauffage urbain, performant, écologique et compétitif

En 2023, le développement des réseaux de chaleur se poursuit sur notre territoire. Une 3^{ème} chaudière bois sera installée à la chaufferie de Surville, qui tournera ainsi à pleine puissance, la chaufferie de La Duchère sera rénovée et une nouvelle chaufferie sera inaugurée à Vénissieux. Dans les prochaines années, une chaufferie sera construite à Vaulx-en-Velin et deux nouveaux réseaux de chaleur seront mis en service côté Ouest, sur un territoire s'étendant de Saint-Genis-Laval à Lyon 9^{ème}.

Cet accroissement des capacités de production et de raccordement va de pair avec l'ambition de la Métropole de Lyon de doubler le taux d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) dans les consommations énergétiques du territoire. Un objectif auquel les réseaux de chaleur contribuent pour moitié. Aujourd'hui alimentés en moyenne à 60 % par des ENR&R, ils le seront à 75 % en 2030 et à 100 % en 2050.

Face à l'envolée des prix des énergies comme le gaz, le fioul ou l'électricité, qui impacte fortement les dépenses énergétiques des ménages, le choix d'énergies locales et renouvelables permet de limiter les hausses de facture.

Environnement et économie : comme vous le voyez, les réseaux de chaleur sont doublement vertueux.

La Métropole de Lyon a décidé de classer ses réseaux en 2023. Dorénavant, tout bâtiment neuf (logements ou tertiaire) ou devant rénover sa chaufferie doit obligatoirement se raccorder au chauffage urbain dès lors qu'il est situé à proximité d'un réseau. Elle a également mis en place le « bonus RCU Ecorenov » qui permet à chaque copropriétaire et bailleur social de bénéficier d'aides supplémentaires en cas de rénovation énergétique ou de raccordement à un réseau de chauffage urbain. Enfin, grâce à sa mobilisation et à celle d'autres collectivités territoriales, le bouclier tarifaire a été étendu aux ménages chauffés par les réseaux de chaleur et est encore actif cette année : je m'en réjouis.

Belle fin d'hiver à tous !

Philippe Guelpa-Bonaro
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon

L'ACTU



Passer au chauffage urbain, c'est l'avenir !

La copropriété Le Pressensé 2 est une résidence de 124 logements construite en 1961 à Villeurbanne. Chauffée initialement au fioul, puis au gaz depuis une quinzaine d'années, la chaudière du Pressensé 2 devenait obsolète, et se posait la question de son remplacement. Pour M. Rauber, Président du conseil syndical :

« Se raccorder au chauffage urbain nous est apparu comme une opportunité, le réseau de chaleur passait à proximité et supprimer le recours à une énergie fossile, le gaz, pour une énergie plus propre semblait une évidence ».

Reste qu'il a fallu convaincre tous les copropriétaires. Ce qui a nécessité de nombreux échanges et discussions.

Un des éléments qui a pesé dans la balance, c'est le prix. En effet, les copropriétaires ont bénéficié de plusieurs aides qui ont permis de ramener le coût des travaux de raccordement à 60 € pour un T2, là où le remplacement de la chaudière aurait coûté 300 à 400 € par logement. Autre avantage et non des moindres pour M. Rauber :

« Maintenant, on n'a plus de chaudière donc plus de risque de panne, ni d'entretien ».

Mais ce que M. Rauber a particulièrement apprécié, c'est la bienveillance des équipes pour la réalisation des travaux de raccordement :

« Outre le fait que les travaux ont été faits proprement, les équipes ont accepté de modifier le tracé afin d'éviter les arbres et ont adapté le chantier pour que les copropriétaires puissent bénéficier du jardin pendant l'été ».

Le chauffage a été allumé pour la première fois le 15 novembre dernier, plus tardivement que d'habitude, pour participer à l'effort de sobriété et tout s'est bien passé !



Lauréat du label Ecoréseau

Alimenté à 65 % par des énergies renouvelables et de récupération, le réseau de chaleur Centre Métropole vient d'obtenir, pour la 8^{ème} année consécutive, le label Ecoréseau de chaleur remis par l'association Amorce.

Ce label récompense les réseaux de chaleur alimentés à plus de 50 % par des énergies renouvelables, à un tarif compétitif et dans le cadre d'une démarche de concertation et d'information des usagers et des abonnés.



Infos pratiques

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service. Pour toute information sur l'état du service, rendez-vous sur le site :



Suivez-nous sur twitter :
@ChauffUrbainCM



TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU

Objectif : un développement en toute sécurité

Les chantiers sont planifiés le plus en amont possible et réalisés en concertation avec les différentes parties prenantes. Notre objectif premier est de limiter les nuisances pour les riverains et de réduire l'impact des travaux sur le trafic routier tout en tenant compte des contraintes liées au développement du Tram.

POUR L'ANNÉE 2023, LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE VOIRIE VONT CONCERNER :

> Le Quartier de Gerland

- La poursuite du développement du réseau de froid urbain sur les rues Tony Garnier, Georges Gouy et Jean Baldassini
- Le déplacement du réseau de chaleur sous l'avenue Tony Garnier pour permettre la future implantation du Tram T10

> Ailleurs dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon

- La sécurisation du réseau de chaleur de la grande rue de la Guillotière, depuis le boulevard des Tchécoslovaques et la rue Domer jusqu'à la rue Garibaldi

> Le 3^{ème} arrondissement

- Le développement des réseaux de chaleur et de froid à proximité de la gare de la Part-Dieu

> Bron et le 8^{ème} arrondissement

- La poursuite de la réalisation d'une liaison entre l'avenue Rockefeller et l'entrée de l'hôpital du Vinatier

> Villeurbanne

- Le déplacement du réseau de chaleur dans le quartier des Gratte-ciel pour permettre la future implantation du TRAM T6
- La réalisation d'une liaison entre l'avenue Léon Blum durant l'été 2023, depuis la rue Bernaix jusqu'à la rue Faÿs.
- La réalisation d'une liaison entre l'avenue de Bel-Air et la rue Alfred de Musset

Toutes les informations sur les travaux sont accessibles en temps réel sur Waze, Onlymoov et sur le site chauffageurbain.centremetropolegrandlyon.com

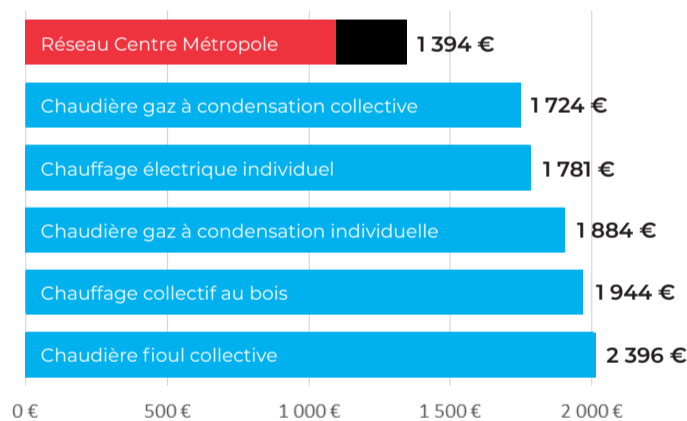
TARIFICATION



Le réseau de chaleur Centre Métropole, un mode de chauffage vertueux et compétitif

L'augmentation générale du coût des énergies rend les tarifs du réseau de chaleur Centre Métropole encore plus compétitifs par rapport aux autres modes de chauffage.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR UN LOGEMENT TYPE)



■ Chauffage urbain (réseau primaire, service public)

■ Exploitation des installations du bâtiment (réseau secondaire, domaine privé)

Méthodologie AMORCE, facture annuelle hors subventions. Valeurs au 1^{er} décembre 2022. Rigueur 2250 DJU, 70 m², 3 personnes, avec ECS.

Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire. L'exploitation du réseau secondaire en domaine privé est comprise dans le total indiqué.

Le bouclier tarifaire élargi et prolongé en 2023 pour l'habitat collectif

En 2023, le bouclier tarifaire pour les logements collectifs (logements sociaux et copropriétés) est élargi et prolongé pour inclure, en plus du gaz, l'électricité.

La compensation pour la hausse du prix du gaz sera calculée en fonction des tarifs réglementés de vente (TRV) limités à une hausse de +15 % par rapport à 2022.

Les particuliers ne doivent pas effectuer de démarches pour recevoir cette compensation qui sera reversée aux gestionnaires de l'habitat collectif par le fournisseur d'énergie, Chauffage Urbain en l'occurrence. Les gestionnaires de l'habitat collectif répercuteront cette aide sur les charges des résidents.

Pour la compensation de l'année 2023, les gestionnaires d'habitats collectifs devront se faire connaître auprès des entreprises de fourniture d'énergie au plus tard le 31 décembre 2023.

Consommer moins et mieux, un objectif commun !

La Métropole de Lyon déploie une gamme d'outils et de dispositifs pour vous aider à économiser, maîtriser et contrôler votre énergie.

Kit écoconfort

Ce kit comprend un thermomètre-hydromètre, du joint isolant pour les portes et les fenêtres, un bas de porte, un film de survitrage, un régulateur de débit de douche ou encore des ampoules LED. Il permet de réaliser rapidement des économies d'énergie, principalement sur la consommation de chauffage et d'électricité.

Ecolyo

Développé par la Métropole, ce service gratuit, disponible sur smartphone et ordinateur, permet aux Grands Lyonnais équipés d'un compteur communicant de suivre et comparer toutes les consommations - électricité, gaz et eau ; à l'année, au mois ou encore au jour - soit en quantité soit en euros. Ecolyo.com

Plusieurs autres dispositifs existent. Pour en savoir plus, rendez-vous sur grandlyon.com/services/habitat-et-logement/consommer-moins-denergie-chez-soi.

ÉCO-GESTES



Ensemble, économisons l'eau chaude

► Dès que possible, j'utilise l'eau froide.

Le saviez-vous ?

Programmer la température du ballon d'eau chaude à 55°C, cela limite la consommation d'électricité : économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité !



Pour éviter le gaspillage d'énergie, adoptons les gestes utiles.

